MAGNY-EN-VEXIN

Département du Val d'Oise - Ile de France

Proche de l'Aéroport Charles de Gaulle Paris

Communes limitrophes de **Magny-en-Vexin**

Saint-Gervais	Montagny-en-Vexin (Oise)	Serans (Oise)
		Nucourt
Hodent	Charmont, Banthelu	Cléry-en-Vexin

Blason de Magny-en Vexin

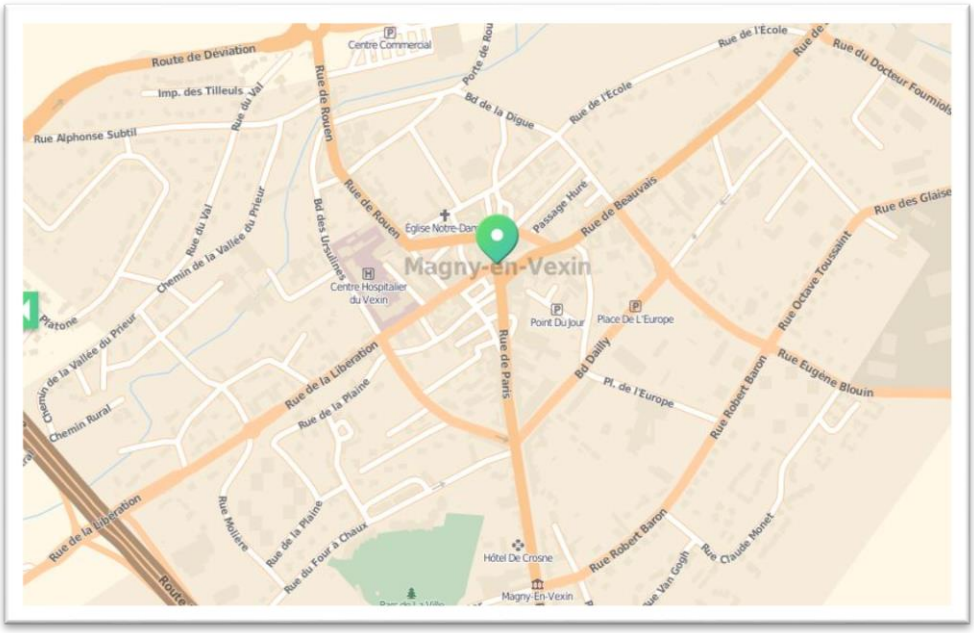

Le centre du village de Magny-en-Vexin

TOPONYMIE DU VILLAGE :

Anciennement *Magniacum* nom de domaine gallo-romain en *-acum*, composé avec le nom d'homme latin (porté par un gaulois) *Manius*, commun dans l'Empire et signifiant « né le matin ».
On peut aussi faire appel avec autant de probabilité au surnom *Magnus* « le grand ».

HISTOIRE :

Magny-en-Vexin est située sur l'ancienne voie romaine de Paris à Rouen dite Chaussée Jules-César.

À cette époque, existe probablement une petite bourgade gallo-romaine vivant de l'agriculture et de l'élevage.

Possession au VIIe siècle de l'abbaye de Saussayle village a été dominé par les Normands qui le prennent en 885, et ce jusqu'au traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911.

Durant les XI^eet XIIe siècles, Magny est comme tout le Vexin marquée par de nombreux combats. Néanmoins le village devient le chef-lieu d'un doyenné rural d'une soixantaine de paroisses.

Magny-en-Vexin est continuellement éprouvée pendant la guerre de Cent Ans qui entraîne de nombreuses destructions dans la région.

L'église est incendiée par les Anglais en 1436.

Le roi Louis XII autorise la création de deux foires, l'une à la saint Philippe (1er mai) et l'autre à la Saint-Michel (29 septembre).

Le village fait partie successivement de la seigneurie des Villeroy depuis le XIVe siècle jusqu'en 1733, puis de la seigneurie de Catherine de Médicis en 1550 et du duc d'Alençon en 1570.

Magny n'est qu'un gros bourg jusqu'au XVIe siècle, quand le statut de ville lui est concédé par François Ier.

Magny devient alors une des principales étapes sur la route de Paris à Rouen, qui demande alors quatre jours de diligence, et devient un important relais de poste.

Le bourg est alors entouré de remparts garnis de six tourelles et percé de quatre portes fortifiées en direction de Paris, Vernon, Rouen et Beauvais.

Magny devient la seigneurie des Chaumont au XVIIe siècle .

À cette époque, de nombreuses communautés religieuses s'établissent dans la cité :

- ✓ Les Cordeliers occupent l'ancienne maladrerie,
- ✓ Les ursulines (Ordre de Sainte-Ursule),
- ✓ Les annonciades, les bénédictines, etc.

En 1765, le tracé du projet de grande route de Paris à Rouen évite la cité par le nord, ce qui provoque de vives protestations .

Madame de Buhy soutenue par les Magnytois obtient finalement gain de cause et la grande route royale traverse le bourg.

Le relais de coche est fixé à l'auberge du Cygne[15].

Au XIXe siècle, la ville devient un gros centre agricole avec un important marché au grain.

Le village d'Arthieul, qui avait été érigé en commune à la Révolution, est redevenu un quartier de la commune de Magny-en-Vexin en 1967.

La commune voisine de Blamécourt avait au préalable été annexée en 1964.

La création du département du Val-d'Oise a renforcé l'attractivité de Pontoise et a réorienté vers la ville nouvelle de Cergy-Pontoise l'attraction économique traditionnellement orientée vers la vallée de la Seine.
Située au cœur d'une région qui reste très majoritairement agricole, Magny-en-Vexin demeure un centre de commerce actif.
Les nombreux commerces du XIXe siècle ont en partie laissé la place à deux zones d'activités économiques et à une zone commerciale à l'ouest de la ville, le long de l'ex-route nationale 14.
Le marché traditionnel de la place de la Halle reste néanmoins un grand rendez-vous local le samedi matin.

GEOGRAPHIE :

Magny-en-Vexin est située à l'extrémité nord-ouest du département du Val-d'Oise, au sein de l'ancienne province du Vexin français.
Son canton touche à la fois à la Haute-Normandie et à la Picardie. Sa situation en fait un carrefour privilégié, au croisement de deux routes, celle de Paris à Rouen (ancienne route nationale 14, devenue RD 14 depuis 2006) et celle de Mantes-la-Jolie à Beauvais (route nationale 183 devenue RD 983).
Magny se trouve à une distance orthodromique de 52 km au nord-ouest de Paris à 23 km au nord-ouest de Cergy, à 36 km de Beauvais, à 20 km de Mantes-la-Jolie, et à 25 km de Vernon.
Avec une superficie de 14,02 km Magny-en-Vexin est la dixième commune la plus étendue du département.
Son territoire est de forme irrégulière et s'étend au nord-est et à l'est du bourg, alors que ce dernier est cerné sur les trois quarts de sa circonférence par Charmont, Hodent et Saint-Gervais :
En effet, les dernières maisons de Magny se situent à proximité immédiate de la limite communale.
Vers Charmont et Banthelu, cette dernière est en partie représentée par la RD 14.
Parmi les huit communes limitrophes, deux se situent dans l'Oise : Serans et Montagny-en-Vexin, mais cette dernière commune ne côtoie Magny que sur moins de 800 m.

LIEUX ET MONUMENTS HISTORIQUES :

Magny-en-Vexin compte sept monuments historiques classés ou inscrits sur son territoire :

- **Église Notre-Dame-de-la-Nativité** (classée monument historique par arrêté du 14 janvier 1908) :

C'est l'église Renaissance la plus considérable du Vexin français.
Sa construction sur l'initiative du seigneur local, Pierre Le Gendre, est motivée par la destruction partielle de l'église précédente pendant la guerre de Cent Ans, en 1436.
Elle commence à partir de la fin du XVe siècle et dure jusqu'en 1609.
Seuls les piliers du clocher initial du XIIIe siècle et la façade occidentale seront finalement conservés.
Plusieurs architectes interviennent successivement : Guillaume Le Mestre, de Gisors, pour le chœur et peut-être pour la nef et le bas-côté nord ; puis, sans preuve écrite, Robert et Jean Grappin pour le transept et la partie sud de la nef avec le portail.

Ces derniers travaux s'inscrivent dans la période de 1530 à 1565.
Le croisillon sud du transept et les chapelles latérales du chœur sont les derniers éléments construits.

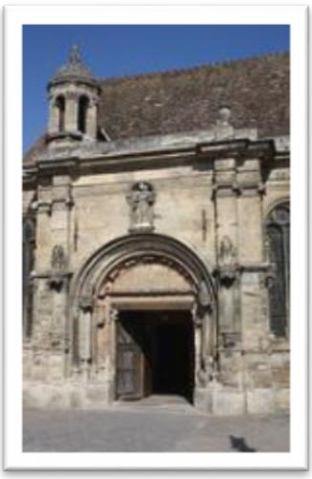

L'intérieur et la façade sud sur le parvis de l'église sont pourvus d'une très riche ornementation, ayant recours à tous les éléments du langage stylistique de la Renaissance.
Le portail donne sur la deuxième travée du bas-côté sud.
L'église suit globalement un plan cruciforme, avec toutefois certaines irrégularités et exceptions.

Les deux bas-côtés, de quatre travées de long comme la nef, ne sont pas symétriques : celui du nord est étroit mais se prolonge au nord par deux chapelles, chacune portant sur deux travées. Celui au sud s'accompagne au sud d'un second vaisseau étroit, le long de la façade.

Le chœur flamboyant a une longueur de deux travées (sans compter celle du très court chevet pentagonal), et le transept primitif comporte deux croisillons d'une travée au nord et au sud. Puis le transept est agrandi vers le nord, l'est et le sud, et comporte désormais cinq travées de large et deux de long (le clocher occupant l'emplacement à l'extrémité nord-est de cet ensemble et n'est pas intégré au transept).

La première travée du chœur est ainsi intégrée dans le transept, ce qui entraîne l'adjonction de deux chapelles latérales, une au nord et une au sud. De faible hauteur, ces chapelles ont chacune deux faces et occupent la surface d'une demi-travée. Parmi le très riche mobilier, le baptistère de 1534 et les statues funéraires de trois seigneurs de Magny attirent particulièrement l'attention, et dix-sept éléments sont classés au titre des objets·

- **Le Calvaire devant l'église (**classé monument historique par arrêté du 21 janvier 1908) :

Érigé en 1510 sur la place du marché face au pilori, son fût porte les armes de Pierre Le Gendre, seigneur de Magny de 1493 à 1523.
Le tout petit christ est cerné d'une auréole, et le crucifix en pierre sculptée a des bouts arrondis.
Le calvaire a été déplacé à l'emplacement actuel au début du XIXe siècle.

- **Les deux piliers,** rue de Crosne (inscrits monument historique par arrêté du 4 octobre 1932) :

Les remparts de Magny étaient percés de quatre portes, ouvertes en direction de Paris, Rouen, Beauvais et Vernon.
Dans le cadre du percement du nouveau tracé de la route royale de Paris à Rouen, les entrées de la ville sont légèrement déplacées, et les anciennes portes dont le rôle défensif est devenu obsolète sont rasées. Les piliers marquent symboliquement l'entrée dans la ville depuis la capitale, en lieu et place de l'ancienne porte de Paris.
Leur création en 1778 est due à l'initiative de Louis Thiroux de Crosne, intendant de la généralité de Rouen.
L'un des piliers contient un réservoir d'une capacité de 40 m³, alimenté par la fontaine des Blés et financé par l'administration de l'époque.
Les piliers sont bâtis en pierre locale, la pierre dure provenant des carrières d'Arthieul, d'Avernes et de Nucourt, et la pierre tendre de celle de Saint-Gervais[68].

- **Hôtel de Brière ou hôtel Guyard,** place de la Halle (inscrit monument historique par arrêté du 2 octobre 1990) :

Ce corps de bâtiments de 1740 comporte une façade sur la rue avec portail donnant accès à la cour, une petite aile en retour d'équerre sur la cour, ainsi qu'un bâtiment principal au fond de la cour.

Aujourd'hui proche de la ruine, c'est une maison à un étage et au toit à la Mansart de cinq travées, dont la façade est agrémentée par des chaînages en pierre de taille et des bandeaux horizontaux.

L'inscription porte sur l'ensemble des façades et toitures des trois parties du complexe, ainsi que sur l'escalier et le sol pavé de la cour. Cette dernière sert aujourd'hui d'accès à un parking municipal, créé dans l'ancien jardin de la propriété.

- **Hôtel de Crosne ou hôtel Saussay,** rue de Crosne (classé monument historique par arrêté du 18 août 1944) :

Ce grand hôtel particulier a été construit en 1786 sur les plans de l'architecte Louis Damesme, pour son parrain André Saussay.

Pharmacien à Saint-Domingue, il meurt assassiné par des esclaves en révolte avant de pouvoir rejoindre sa nouvelle demeure.

La famille Feuilloley a fait aménager un jardin anglais derrière la villa.

Il est devenu parc municipal avec l'emménagement de la mairie dans la grande maison bourgeoise, en 1949.

La maison sans étage avec ses trois lucarnes sculptées qui se trouve à l'arrière de l'hôtel de Crosne est une œuvre du même architecte et a été construite huit ans auparavant, pour un propriétaire différent, Nicolas Siméon Dumont, propriétaire de l'hôtellerie *Le Bras d'Or*.

Subsiste encore à l'époque le chemin de Mantes qui donne directement accès à cette maison.

Sa fonction est reprise par la nouvelle route royale, et Dumont obtient une partie du chemin qu'il a dû céder pour la construction de la grande route.

Cette maison de campagne de notable est rachetée par Emmanuel Edmond Aimé Saussay en 1784, au début des travaux pour l'hôtel du Saussay.

Elle contient aujourd'hui des services de la mairie et fait partie de l'inscription au titre des monuments historiques, avec plusieurs éléments du parc (petit parterre, potager, grille d'entrée).

- **Maison dite de Henri II,** rue de l'Hôtel-de-Ville / rue Carnot (inscrite monument historique par arrêté du 19 octobre 1965) :
  Cette maison bourgeoise de 1555 aurait été dessinée par l'architecte Jean Grappin, travaillant en même temps sur l'église Notre-Dame.

  Elle est construite sur une cave du XIIIe siècle.

  La frise dorique en haut du premier étage et sa décoration intérieure sont caractéristiques de la seconde Renaissance et font preuve d'une influence italienne. Il en est de même de la décoration intérieure, et l'une des cheminées conserve une ornementation sur la base de pilastres ioniques.
  La maison porte le monogramme *H* sur le cartouche sculpté à l'angle des deux rues, et ce même monogramme figurait jadis sur deux autres endroits de la maison. C'est pour cette raison que l'association avec le roi Henri II est faite.

- **Maison des Bôves,** à l'extérieur de la ville, au nord-ouest (façades et toitures, sol, petites constructions attenantes et clôture du parc ainsi que des pièces intérieures (l'escalier et le vestibule, le grand salon) inscrits monuments historiques par arrêté du 3 août 1993) :
  C'est une grande demeure bourgeoise s'apparentant à un château, construite en 1810 pour M. Boisdemets dans le style néoclassique en déclin à cette époque.

  La façade principale est précédée à l'extrémité ouest par une très courte aile en retour d'équerre, et s'articule autour d'un corps central en saillie, surmonté d'un fronton triangulaire et doté d'un péristyle de quatre colonnes cannelées. Il sert en même temps de balcon.

  Une frise répétant toujours la même moulure et une corniche séparent le premier du deuxième étage, très bas et évoquant une mansarde. Avant le milieu du XIXe siècle, le château est acquis par la famille Santerre, qui y loge ses huit domestiques.

- **Maison de l'écu de France,** située au 9 rue de l'Hôtel-de-Ville :
  C'est la plus ancienne des maisons à colombages de Magny, elle a été édifiée à la fin du XVe ou au début du XVIe siècle, sur l'ancienne rue de Paris à Rouen.

  La maison ne comporte qu'un étage.
  Les pignons donnent sur les maisons mitoyennes et ne sont pas visibles.
  Le surnom de la maison ne correspond pas à son enseigne réel, car un ancien plan terrier montre qu'il appartient à une autre maison du quartier.

  Un blason sur une poutre représente les armes d'Anne de Bretagne, épouse de Charles VIII puis de Louis XII.

  Un second blason, bûché durant la Révolution, est devenu illisible.

- **Ancien auditoire royal,** 19-27 rue de l'Hôtel-de-Ville :
  C'est l'un des derniers édifices subsistant du XVIe siècle dans la ville.
  Il comporte un seul étage, dont la façade dépouillée n'a guère été modifiée, exception faite des balcons en fer forgé du XVIIIe siècle.
  Le rez-de-chaussée fait apparaître la subdivision du bâtiment en quatre petites maisonnettes.
  Le toit à la Mansart comporte plusieurs lucarnes et est couvert d'ardoise.
  À la cave subsiste une vieille geôle.

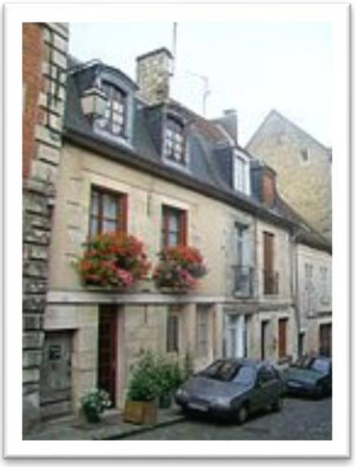

  L'utilisation comme tribunal a cessé avec la Révolution, puis la municipalité a récupéré l'édifice pour y installer sa mairie. Elle y reste jusqu'en 1840.

- **Hôtel du Marquis de Guiry,** 17 rue de l'Hôtel-de-Ville :
  Très étroit comme les parcelles le long de cette rue, il s'élève sur deux étages, et comporte à l'arrière une tourelle carrée d'un seul étage.

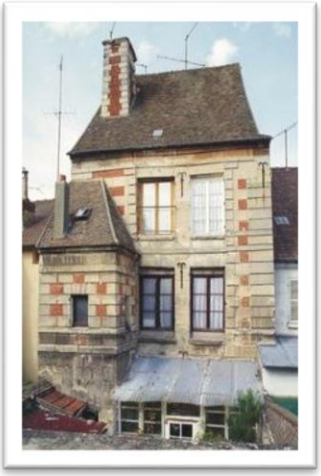

  C'est l'unique exemple d'architecture Louis XIII à Magny, caractérisée par l'alternance de pierres de taille et de briques rouges.

  L'hôtel est entre 1617 et 1618 pour le marquis de Guiry, grand bailli d'épée de Magny et de Chaumont-en-Vexin.

- **Ancien couvent des Cordeliers,** 6 rue de Beauvais :
cette longue maison à un étage et à la façade simple s'est substituée au couvent des Cordeliers construit entre 1634 à 1682, dont subsistent des colonnes intégrées dans le mur de clôture et le cloître.

La chapelle et la sacristie ont cependant été démolies

- **Tour des Cordeliers,** 18 boulevard des Cordeliers : Magny n'avait pas de mur d'enceinte au Moyen Âge, car ce n'est qu'en 1556 que la place est élevée au rang de ville.
Le seigneur local Pierre Le Gendre fait ensuite creuser les fossés et édifier les remparts et portes de la ville, dont la tour des Cordeliers constitue le dernier vestige notable.
C'était la tour la plus récente parmi six tours au local, et les Le nom provient de la proximité d'avec le couvent mentionné ci-dessus. La muraille est abattue en 1768 et les fossés sont comblés en 1825.

- **Ancienne poste aux chevaux,** 53 rue de Paris :
Il s'agit déjà de la seconde poste aux chevaux sur la nouvelle route royale de Paris à Rouen.
L'établissement ouvre ses portes en 1825 dans les locaux de l'ancien *Lion d'Or* et connaît une forte activité.
Le bâtiment est reconstruit en 1840 par Charles Duval, architecte parisien, et rebaptisé *hôtel de la Poste*.
La concurrence du chemin de fer entraîne la ruine de l'établissement et sa fermeture en 1872.
La même année, la porte cochère surmontée d'un bas-relief représentant des têtes de cheval est démolie dans le cadre de la construction des salons de l'Union.

- **Maison de Jean-Baptiste Santerre (1651-1717),** 33 place d'Armes :

Cette grande maison bourgeoise du XVIIe siècle avec sa façade soignée en pierre de taille et ses trois lucarnes à frontons est la maison natale du peintre célèbre pour ses études de nus.

• **Ancien hôtel-Dieu,** place de la Butte :
en remplacement de l'ancienne léproserie de fondation royale, le curé de Magny, Jean-Baptiste Paul, fonde cet hôtel-Dieu en 1666.
Les travaux financés par les moyens propres du curé et des dons sont achevés en 1671.
La chapelle a été détruite durant la Révolution, et le bâtiment a perdu son caractère initial à la suite de modifications. Au début du XXe siècle, il abrite la manufacture de chaises Dallongeville.

- **Le Lavoir de la Digue,** boulevard des Chevaliers :

C'est l'un des rares lavoirs antérieurs à la Révolution et conservés en l'état qui subsistent dans le département.
Il a été construit en 1771 grâce à une souscription lancée par le curé Du Buisson.
Le bassin long et étroit est traversé par un ruisseau à fort débit.
La charpente du toit couvert de tuiles s'appuie sur une muraille de clôture au sud, et sur quatre gros piliers carrés au nord.
Le pignon ouest est fermé par un mur avec un trou pour l'écoulement du ruisseau, alors que le lavoir reste ouvert côté est.
En l'absence d'un chaudron pour faire bouillir le linge blanc, le lavoir est utilisé essentiellement pour le rinçage et le lavage à froid des vêtements délicats.

- **La ferme seigneuriale de Blamécourt,** 25 rue André-et-Maurice-Guesnier au hameau de Blamécourt :

Elle comporte un remarquable portail plein cintre avec des éléments sculptés dans le goût néoclassique, datant de 1850, ainsi qu'une tourelle octogonale de trois niveaux, remontant probablement au XVe siècle.
Jusqu'au XVIIe siècle, la ferme reste dans la famille de Blamécourt, puis est transmise au duc de Villeroy.
Ses héritiers la vendent en 1733 à Olivier de Sénozan, qui la cède toutefois à Louis XV.
Le roi la donne à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en échange de ses terres qu'il convoite pour l'agrandissement de son château de Choisy.

LISTE DES MAIRES DE MAGNY-EN-VEXIN :

Prénoms et Nom	Début Mandat	Fin mandat

Louis Henry Joseph Camus	1790	1791
Pierre Joseph Rivette	1791	1794
Louis Henry Jullien	1794	1794
Antoine Fauqueux de Roncières	1795	1795
Nicolas Philippe Santerre	1795	1796
Louis Sophie Carillon	1796	1797
Jean Toussaint Fessart	1797	1798
Jean Louis Bellay	1798	1800
Louis Sophie Carillon	1800	1806
Antoine Fauqueux de Roncières	1806	1812
Alphonse Daniel de Boisdemets	1812	1813
Jean Claude Morin	1813	1815
Charles Edmond Louis Louvet	1815	1816
Hugues Philippe George Santerre	1816	1824
Jean de Courbon	1824	1825
Maris Louis Bellay	1825	1855
Etienne Germain Feuilloley	1855	1863
François Auguste Théodore Prévôt	1863	1873
Pierre Jules Basset	1873	1888
Louis Alexandre Lalande	1888	1908
Eugène Coulette	1908	1912
Antoine Eugène Delavie	1912	
Maurice Guesnier	1920	1927
Robert Baron	/1961	
Gilbert Picard	/1981	1995
Jean Boisnault	1995	2001
Jean Pierre Muller	2001	2020

MAIRIE DE MAGNY-EN-VEXIN :
Adresse postale : 20, rue de Crosne - 95420 Magny-en-Vexin
Adresse Courriel : mairie@magny-en-vexin.fr
Site officiel de la Mairie : http://www.magny-en-vexin.fr
Tél : 01 34 67 03 28

Monsieur Jean Pierre Muller
Maire de Magny en Vexin

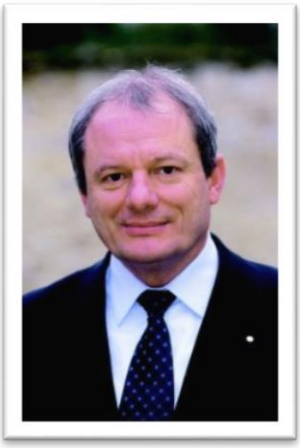

- Les Habitants de Magny en Vexin se nomment les Magnytois.et les Magnytoises.

Document réalisé par Catherine GARNIER et Claude LAJEUNESSE de Val d'Oise Québec Acadie. Avril 2019